



European Trade Union Confederation (ETUC)
Confédération européenne des syndicats (CES)

REUNION DU COMITE DE COORDINATION DES CSIR

Bruxelles, le 27 mars 2009

RAPPORT

Avant de commencer les travaux, un hommage est rendu à la mémoire de notre collègue et ami, Dirk HÖHNER, disparu soudainement le 22 décembre 2008.

1. RECESSION ET EMPLOI

Présentation par Walter CERFEDA, Secrétaire Confédéral de la CES, de l'état de la situation, ainsi que de la position et des actions de la CES.

<http://www.etuc.org/a/5854>

La discussion porte ensuite sur les conséquences de la crise économique actuelle pour les travailleurs frontaliers ainsi que les actions menées dans les régions frontalières.

2. ORGANISATION INTERNE

a. Campagne de la CES jusqu'aux élections du Parlement Européen

Présentation du programme de la CES, discuté lors de la dernière réunion du Comité Exécutif de la CES (Bruxelles, les 17 et 18 mars 2009).

<http://www.etuc.org/a/616>

Il est souligné que le Manifeste demande « *des protections plus fortes et l'égalité de traitement pour les travailleurs migrants et mobiles* » (voir point 8).

b. Conférence à mi-parcours de la CES (Paris, les 27 et 28 mai 2009) – rôle des CSIR

Information est donnée sur la préparation de la Conférence et les discussions y afférentes, notamment concernant le projet de « Déclaration de Paris ».

Pour ce qui concerne les statuts de la CES, aucun changement n'est prévu concernant le poste de suppléant, représentant du Comité de Coordination des CSIR, au sein du Comité Exécutif. Il a été convenu que si le Président du Comité de Coordination des CSIR ne peut pas participer à la réunion, une solution doit être trouvée en interne.

Dans ce sens, étant donné que Manfred KLÖPPER ne peut pas participer à la réunion du Comité de Direction élargi, le 28 avril 2009, il est convenu que Luca VISENTINI, Vice-Président du Comité de Coordination des CSIR, y participe.

<http://www.etuc.org/r/1410>

c. Présentation des rapports par les représentants des CSIR au sein du Comité Exécutif et des Comités et groupes de travail de la CES

d. Mandats des CSIR

Les changements sont adoptés par le Comité de Coordination. La liste actualisée des mandats est jointe au présent rapport.

3. COORDINATION DES NEGOCIATIONS COLLECTIVES – COOPERATION TRANSFRONTALIERE (Projet des CSIR)

a. Présentation par les représentants des 7 CSIR concernés des conclusions des Séminaires organisés dans le cadre du projet

Il s'est agi respectivement des séminaires organisés par les CSIR suivants :

- CSIR Friuli-Venezia-Giulia/Slovénie (Italie – Slovénie) – Trieste, le 20 janvier 2009
- CSIR Andalucía/Algarve (Espagne – Portugal) – Huelva, le 16 janvier 2009
- CSIR Lombardie/Tessin/Piemonte (Italie – Suisse) – Verbania, le 30 janvier 2009

- CSIR Viadrina (Berlin-Brandenburg/Lubuskie) (Allemagne – Pologne), CSIR Elbe-Neisse (Allemagne-Pologne-République Tchèque) et CSIR Pomerania (Mecklenburg-Vorpommern/Zachodnie Pomorze) – Bautzen, les 9 et 10 mars 2009
- CSIR Friuli-Venezia-Giulia/Veneto/Croazia Sudoccidentale (Italie – Croatie) – Umago, le 10 décembre 2008
- CSIR Galicia/Norte de Portugal (Espagne – Portugal) – Santiago de Compostela, le 23 janvier 2009

b. Préparation de la Conférence finale (Bruxelles, le 12 mai 2009)

Il est demandé aux 7 CSIR concernés d'envoyer par avance au secrétariat de la CES les conclusions des séminaires en suivant le schéma d'origine correspondant aux objectifs du projet, et de les présenter lors de la Conférence finale, à savoir :

- a) Etablissement de la « cartographie » de
 - la situation industrielle et des secteurs-clefs
 - entreprises transfrontalières, sous-traitance frontalière
- b) Mise en réseau de la négociation existante
 - qu'en est-il de la négociation sectorielle au niveau national ?
 - qu'en est-il de la négociation au niveau de l'entreprise (où ? quels secteurs ?)
 - qu'en est-il de la négociation régionale et/ou territoriale ?
 - qu'en est-il de la négociation interprofessionnelle ?
- c) Etat des lieux en termes de délocalisations/restructurations
- d) Etat des lieux concernant les activités du CSIR relatives aux aspects suivants :
 - travaux/activités thématiques
 - travaux/activités sectorielles
 - activités en lien avec le dialogue social/ les négociations collectives
 - cadre/enceinte dans lequel elles se développent.

4. EURES

- a. Présentation des conclusions de la Conférence syndicale sur la mobilité des travailleurs et le rôle d'EURES (Bruxelles, le 12 février 2009)**

b. Participation des CSIR au sein du Réseau EURES

Il est convenu d'envoyer aux Président(e)s des CSIR le questionnaire ci-annexé, présenté par Manfred KLÖPPER, afin de procéder à une évaluation en profondeur lors de la prochaine réunion du Comité de Coordination.

Veillez noter que la prochaine réunion du Comité de Coordination des CSIR aura lieu à Bruxelles, le 4 novembre 2009.

CD/RAPCSIR/27.03.2009